

²1963, faisait ses rapports sur les développements politiques locaux, et fournissait une assistance consulaire limitée au petit nombre de Canadiens, surtout les missionnaires catholiques, vivant dans le pays. Le commerce, s'élevant à seulement \$500,000 par année concernait les exportations d'amiante, de caoutchouc synthétique, et des stylos à plume, et était supervisé par le conseiller commercial du Canada à Paris.⁹

Bien que limité, ce mandat s'est avéré difficile à gérer. L'ambassade britannique à Rabat, sur laquelle Bruchési comptait pour l'aider dans les questions consulaires et les activités d'information, s'irritait, malgré sa bonne volonté, des demandes fréquentes qui prenaient beaucoup de son temps. Les responsables marocains étaient également contrariés lorsqu'on les dirigeait vers l'ambassade du Canada à Paris, capitale de l'ancienne puissance coloniale. Les relations, a insisté l'ambassadeur, ne s'amélioreront pas tant que le Canada n'aura pas ouvert sa propre mission diplomatique à Rabat. « Cette étape, a-t-il souligné, produirait d'excellents résultats pour les relations canado-marocaines. »¹⁰

Ottawa ne réagit pas, et le successeur de Bruchési, Benjamin Rogers, resta basé à Madrid après sa nomination en juin 1964. Rogers était un diplomate chevronné qui avait rejoint le ministère des Affaires extérieures en 1938, et qui avait déjà expérimenté la fonction d'ambassadeur au Pérou et en Turquie ainsi que celle de Haut Commissaire adjoint à Londres. Rogers a été particulièrement impressionné par le Roi Hassan II. Alors que l'affrontement de la guerre froide s'étendait aux pays en voie de développement, le souverain marocain figurait parmi les chefs d'État que les responsables canadiens souhaitaient retrouver parmi les nations non-alignées des pays en développement. Rogers estimait que le roi était «un grand travailleur, intelligent, ayant la posture d'un homme d'État, qui se sert de son prestige de